



**PLANNING DE LA RESTAURATION SCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2023/2024**

Cette fiche ne concerne ni l'accueil périscolaire ni l'accueil de loisirs

Fiche d'inscription à retourner AVANT le 15 SEPTEMBRE 2023
L'inscription à la restauration scolaire ne sera effective qu'à la condition d'être à jour du paiement des factures antérieures.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE

NOM	PRENOM	DATE NAISSANCE	LIEU NAISSANCE	ECOLE	CLASSE

REPRESENTANT(S) LEGAL(AUX)

PERE – Autorité parentale : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	MERE - Autorité parentale : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Nom Prénom Adresse CP : Ville : Date de naissance..... Lieu de naissance Tél. domicile Tél. portable Employeur Tél. bureau N° CAF : N°MSA : Email	Nom Prénom Adresse CP : Ville : Date de naissance..... Lieu de naissance Tél. domicile Tél. portable Employeur Tél. bureau N° CAF : N°MSA : Email
AUTRES (tuteur) – A compléter si l'élève réside chez un tiers : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Nom : Prénom : Adresse : CP : Ville : Tél. domicile : Tél. portable : Employeur : Tél. Bureau.....	

Email :

PAIEMENT DES REPAS

Adresse de facturation (si différente) :

CP : Ville :

Prélèvement automatique :

- OUI ⇒ joindre obligatoirement un RIB ne pas fournir de RIB s'il est identique à l'année scolaire précédente
 NON

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

L'élève présente-t-il une allergie alimentaire ? oui non Si oui, laquelle ?

.....

INSCRIPTION ANNUELLE (JOURS FIXES TOUTE L'ANNEE)

⚠ A joindre : Attestation de quotient familial (CAF ou MSA), en l'absence de ce document le tarif le plus élevé sera appliqué

Pour les familles Pauillacaises et celles hors commune dont les enfants sont en classe ULIS, les tarifs appliqués sont en fonction du QF (CAF ou MSA) fourni en début d'année scolaire.

Pour les familles hors commune le tarif maximum sera appliqué.

Je choisis la formule abonnement hebdomadaire sur 1, 2, 3 ou 4 jours. ⁽⁸⁾

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

⚠ Tout repas supplémentaire, occasionnel, ou non réservé sera facturé au tarif le plus élevé

ENGAGEMENT DU REPRESENTANT LEGAL

Je soussigné(e)

- autorise l'enfant à participer aux activités organisées par le service de restauration,
- a pris connaissance, accepte et me conforme aux règles applicables à la réservation et au fonctionnement de la restauration scolaire
- certifie l'exactitude des renseignements fournis sur la présente fiche.

Fait à, le

Nom et signature du représentant légal :

Bon pour réservation

NOTICE EXPLICATIVE

- 1 La fiche de renseignement et d'inscription à la cantine scolaire est obligatoire ;
- 2 Elle est remplie systématiquement chaque année par l'ensemble des parents des élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune (y compris dans l'hypothèse où l'enfant ne déjeune pas à la cantine en début d'année) ;
- 3 Une seule fiche par foyer ;
- 4 Elle est remise aux agents municipaux des restaurants scolaires avant la date indiquée sur la fiche ;
- 5 Aucune modification ne peut être apportée par le personnel municipal ;
- 6 Toute fiche incomplète sera retournée aux parents et retardera l'inscription de l'enfant au restaurant scolaire ;
- 7 la collectivité ne peut être tenue responsable en cas de fausse déclaration ou d'omission de renseignements ;
- 8 En cas de changement de situation en cours d'année, le responsable légal de l'enfant pourra demander l'édition d'une nouvelle fiche de réservation